



25 01 2024

Cyclone Belal

Les premières constatations de Groupama

Le cyclone Belal a touché l'île de La Réunion les 15 et 16 janvier. Dix jours après cet événement d'envergure, Groupama peut d'ores et déjà dresser un bilan provisoire, sur la base des éléments fournis par notre caisse régionale sur place, Groupama Océan Indien.

Les dégâts

Ils concernent en majorité les habitations des particuliers, avec des toitures et des clôtures arrachées. Les vents violents et le cumul des précipitations ont provoqué de nombreuses infiltrations d'eau. Des maisons ont aussi été inondées. Les voitures ont été moins touchées. Des dommages sont constatés sur les appareils ménagers, du fait des coupures de courant (par exemple au moment de la réalimentation du logement en électricité).

Les mêmes dommages s'observent sur les biens des clients professionnels.

Concernant le secteur agricole, nos assurés ont également subi les effets du vent sur les toitures de leurs bâtiments. Quelques accidents d'élevage sont aussi à déplorer.

Les premiers chiffres

A date, 3 500 dossiers sont enregistrés, pour un coût de 5 millions d'euros. Cependant, des sinistres sont encore en cours traitement. **Nous estimons donc que les conséquences du cyclone Belal pourraient entraîner l'ouverture d'environ 5 000 dossiers, pour un coût final estimé entre 10 et 15 millions d'euros (brut de réassurance). Cela équivaut à deux ans de sinistres dommages aux biens pour Groupama Océan Indien.**

Par comparaison, pour le cyclone Batsirai (2022), 3 000 dossiers avaient été traités, et le coût s'était élevé à 5 millions d'euros.

« Même si le cyclone Belal n'a pas été le cataclysme annoncé et que les mesures de prévention ont permis d'en limiter



*les dégâts, il reste cependant un événement d'envergure,
comme nous en connaissons tous les dix ans à La Réunion.*

Il se rapproche en ce sens de Bejisa, début 2014. »

Alain Baudry, DG de Groupama Océan Indien

Mesures prises

Au-delà des messages de prévention envoyés à nos assurés, des collaborateurs ont été rappelés sur la base du volontariat, des renforts ont été organisés sur place, mais également envoyés par le Groupe : 9 conseillers sinistre de nos caisses régionales métropolitaines se relaient pour aider les équipes à enregistrer les dossiers et verser les premières indemnités.

En dix jours, près d'un quart des dossiers ouverts ont ainsi déjà été traités.

A propos du Groupe Groupama

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama, fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s'appuie sur des communautés d'entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Le Groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, et de services dans dix pays. Le groupe compte 12 millions de sociétaires et clients et 31 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires annuel de 15,9 milliards d'euros.

NEWS ROOM

TWITTER

CONTACT PRESSE

Safia Bouda – 06 02 04 48 63
safia.bouda@groupama.com